

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 665

présenté par
Mme Fabre, Mme Vidal et M. Testé

ARTICLE 12

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.